



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA CTSQ EN FAVEUR D'UN REGISTRE DES COMMOTIONS CÉRÉBRALES

**Montréal, 28 février 2019** - La Corporation des thérapeutes du sport du Québec (CTSQ) est en faveur de la création d'un registre des commotions cérébrales, au Québec, comme outil pour mieux répondre à un problème de santé publique et conçue en tenant compte des mesures de prévention, de la liste des interventions et du suivi du protocole de retour aux activités.

Nous croyons que ce registre doit être sous la responsabilité de professionnels de la santé, dûment qualifiés, afin d'assurer la gestion des commotions cérébrales strictement dans une perspective de santé publique.

Les membres de la CTSQ (près de 400 au Québec) sont des professionnels de la santé qualifiés pour la tenue d'un registre, peu importe la forme qu'il prendra.

Un tel registre devrait, dans un premier temps, couvrir les jeunes athlètes qui pratiquent un sport ou un loisir encadré par leur institution scolaire ou par une fédération sportive du Québec. Par la suite, ce registre pourrait s'étendre aux athlètes adultes qui auront été victimes d'une commotion cérébrale dans la pratique de leur sport ou loisir, voire même à l'ensemble de la population.

L'instauration d'un registre et le suivi des individus atteints de commotion cérébrale n'ont pas comme objectif d'empêcher ces personnes de pratiquer leur sport ou loisir, mais bien de s'assurer que le protocole prévu a été suivi adéquatement avant de permettre au patient de reprendre ses activités.

La CTSQ s'est dotée, depuis plusieurs années, d'un comité permanent sur les commotions cérébrales. Son but premier est d'assurer la meilleure gestion possible de ces affections, et ce, au plus grand bénéfice des athlètes. Pour ce faire, le premier mandat du comité fut de publier, en 2014, des lignes directrices pour la gestion des commotions cérébrales destinées, de premier chef, aux thérapeutes du sport au Québec. Ce document est mis à jour régulièrement selon l'évolution de la littérature scientifique actuelle et les directives et recommandations des instances gouvernementales.

-30-

**Source :** Roland Mailhot

✉ [r.mailhot@ctsq.qc.ca](mailto:r.mailhot@ctsq.qc.ca) | ☎ 514-718-1311